



Peintre-décorateur(trice)

Vous avez la fibre artistique et le sens des finitions ? Vous aimez la couleur ? Vous êtes fait(e) pour devenir peintre-décorateur(trice). Votre mission ? Vous décorez les murs intérieurs et extérieurs mais aussi les sols et cloisons, avec la peinture ou le revêtement qui convient au style du bâtiment.

Le métier

En exerçant le métier de peintre-décorateur(trice), armé(e) d'enduits, de peinture, de vernis, ... vous préparez et peignez les murs, portes, châssis, grilles, ... des maisons et autres bâtiments, à l'intérieur comme à l'extérieur. Vous posez également des revêtements muraux et de sol à l'intérieur tels que le papier peint, le textile, le lino, la moquette, le vinyle, ...

La préparation du support

La bonne préparation des surfaces, neuves ou déjà traitées, est primordiale pour garantir la qualité et la durabilité du résultat final. Si nécessaire, vous devez éliminer l'ancienne peinture au décapant, au chalumeau ou encore la gratter à la brosse d'acier avant de poncer et de dépoussiérer. De même, pour poser un revêtement, il faut que la surface soit propre et lisse.

Un métier nécessitant différentes qualités

En tant que peintre-décorateur(trice), vous devez faire preuve d'habileté, de minutie, de soin, de créativité et avoir une sensibilité esthétique concernant les couleurs et leur harmonie. Vous devez également avoir le sens du contact afin de conseiller au mieux vos clients. Le métier est également relativement physique puisque vous devez souvent travailler en hauteur sur une échelle ou un échafaudage.

Un travail d'artiste

La variété des revêtements aujourd'hui disponibles est quasi infinie, le choix des peintures est lui aussi extrêmement vaste. Il existe ainsi différents aspects (mat, satiné, brillant) et différentes finitions (lisse, granuleuse). En tant que peintre-décorateur(trice), vous pouvez également vous spécialiser dans des techniques d'effets décoratifs spéciaux : apparence bois, imitation de marbre, application de dorure à la feuille, ...

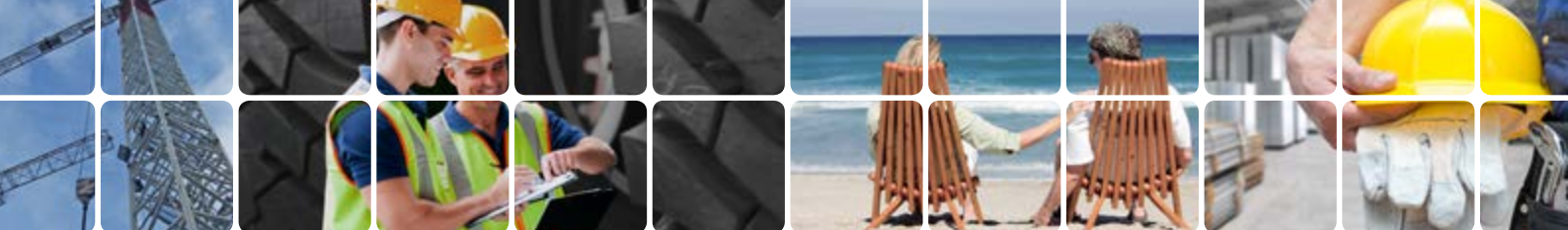
Un métier en toute sécurité

Le/la peintre décorateur(trice) utilise les équipements de travail adéquats pour les travaux en hauteur, adopte une bonne position de travail et opère dans un espace bien ventilé. Il/elle porte tous les équipements de protection nécessaires : gants, masque, vêtements adéquats.

Témoignage

« Le métier de peintre-décorateur est un bon compromis entre un travail technique et un travail artistique. Comme je maîtrise différentes techniques, je peux souvent donner des conseils esthétiques qui modifient un peu le premier choix des clients. Communiquer avec les clients pour leur apporter mon expertise est un des éléments que je préfère dans mon métier. »

Sarah • peintre-décoratrice



UN TRAVAIL DANS LA CONSTRUCTION ?

RIEN QUE DES AVANTAGES !



Vous recevez non seulement un salaire attractif, et vous bénéficiez en outre d'une foule d'avantages supplémentaires :

- Des primes pour les travaux exceptionnels ou difficiles
- Une prime de chômage intempéries
- Une prime pour les aptitudes particulières
- Une prime annuelle de fidélité
- Une indemnité en cas d'empêchement de travailler à cause du gel, d'un chômage temporaire, d'une incapacité de travail, etc.
- De nouvelles possibilités de formation pour se recycler et progresser
- Un soutien financier lors d'un emprunt hypothécaire

LA RÉALITÉ DE LA CONSTRUCTION C'EST :

Une grande diversité

Le secteur propose un grand choix de métiers qui peuvent s'exercer dans des contextes très divers : de la rénovation résidentielle au vaste chantier de génie civil, en petite équipe ou au sein d'une grande entreprise, à l'intérieur ou à l'extérieur, de façon artisanale ou en recourant à l'utilisation des techniques les plus innovantes et des matériaux les plus révolutionnaires ... Les possibilités de trouver un métier et un environnement de travail adaptés à ses goûts et sa personnalité sont donc très nombreuses.

Un secteur particulièrement innovant

La capacité d'innovation du secteur se traduit par des multiples évolutions remarquables, révélatrices du potentiel d'adaptation des entreprises de construction face aux défis technologiques de l'avenir et aux obligations de résultat auxquelles elles sont soumises, en matière énergétique, par exemple. La construction, aujourd'hui, évolue quotidiennement

Des métiers dans l'air du temps

Les avancées permises par la recherche et le développement font qu'aujourd'hui, les métiers de la construction s'inscrivent dans l'air du temps. L'intégration du développement durable et du respect de l'environnement, dans le cadre des nouvelles réglementations européennes, en sont un exemple.

Vous êtes intéressé par ce métier ? Prenez contact avec votre bureau régional Constructiv !

Bureaux régionaux Constructiv de Wallonie et Bruxelles		
Brabant-Wallon et Namur	t 081 24 03 40 - f 081 24 03 48	bnl@constructiv.be
Bruxelles	t 02 209 67 62 - f 02 210 03 37	bru@constructiv.be
Hainaut	t 067 49 32 00 - f 067 49 32 09	ht@constructiv.be
Liège	t 04 221 56 60 - f 04 221 56 67	lg@constructiv.be
Luxembourg	t 061 24 04 70 - f 061 24 04 79	lux@constructiv.be